

Liste des bénéficiaires de l'APD établie par le CAD

Effective pour la notification des apports de 2025

PAYS LES MOINS AVANCÉS	PAYS À FAIBLE REVENU QUI NE SONT PAS DES PMA (RNB par habitant ≤ 1 135 USD en 2022)	PAYS ET TERRITOIRES À REVENU INTERMÉDIAIRE DE LA TRANCHE INFÉRIEURE QUI NE SONT PAS DES PMA (RNB par habitant compris entre 1 136 USD et 4 465 USD en 2022)	PAYS ET TERRITOIRES À REVENU INTERMÉDIAIRE DE LA TRANCHE SUPÉRIEURE QUI NE SONT PAS DES PMA (RNB par habitant compris entre 4 466 USD et 13 845 USD en 2022)
<p>Afghanistan (PFR) Angola (PRITI) Bangladesh (PRITI) Bénin (PRITI) Burkina Faso (PFR) Burundi (PFR) Cambodge (PRITI) République centrafricaine (PFR) Tchad (PFR) Comores (PRITI) République démocratique du Congo (PFR) Djibouti (PRITI) Érythrée (PFR) Éthiopie (PFR) Gambie (PFR) Guinée (PRITI) Guinée-Bissau (PFR) Haïti (PRITI) Kiribati (PRITI) République démocratique populaire lao (PRITI) Lesotho (PRITI) Libéria (PFR) Madagascar (PFR) Malawi (PFR) Mali (PFR) Mauritanie (PRITI) Mozambique (PFR) Myanmar (PRITI) Népal (PRITI) Niger (PFR) Rwanda (PFR) Sénégal (PRITI) Sierra Leone (PFR) Îles Salomon⁽¹⁾ (PRITI) Somalie (PFR) Soudan du Sud (PFR) Soudan (PFR) Tanzanie (PRITI) Timor-Leste (PRITI) Togo (PFR) Tuvalu (PRITS) Ouganda (PFR) Yémen (PFR) Zambie (PRITI)</p>	<p>République populaire démocratique de Corée République arabe syrienne</p>	<p>Algérie Bhoutan Bolivie Cabo Verde Cameroun Congo Côte d'Ivoire Égypte Eswatini Ghana Honduras Inde Iran Jordanie Kenya Kirghizistan Liban Micronésie Mongolie Maroc Nicaragua Nigéria Pakistan Papouasie-Nouvelle-Guinée Philippines Samoa São Tomé and Príncipe Sri Lanka Tadjikistan Tokélaou* Tunisie Ukraine Ouzbékistan Vanuatu Viet Nam Zimbabwe</p>	<p>Albanie Argentine Arménie Azerbaïdjan Biélorus Belize Bosnie-Herzégovine Botswana Brésil Chine (République populaire de) Colombie Costa Rica Cuba Dominique République dominicaine Équateur El Salvador Guinée équatoriale Fidji Gabon Géorgie Grenade Guatemala Guyana⁽²⁾ (PRE) Indonésie Iraq Jamaïque Kazakhstan Kosovo Libye Malaisie Maldives Îles Marshall Maurice Mexique Moldova Monténégro Montserrat⁽³⁾ (PRE) Namibie Nauru⁽⁴⁾ (PRE) Népal* Macédoine du Nord Palais Panama⁽⁵⁾ (PRE) Paraguay Pérou Sainte-Hélène* Sainte-Lucie Saint-Vincent-et-les-Grenadines Serbie Afrique du Sud Suriname Thaïlande Tonga Turkïye Turkménistan Venezuela⁽⁵⁾ Wallis-et-Futuna* Cisjordanie et bande de Gaza</p>

Exonération partielle des droits nationaux pour les primo-arrivants de ces nationalités

(1) La résolution A/73/L.40/Rev.1 de l'Assemblée Générale adoptée le 13 Décembre 2018 a décidé que São Tomé et Príncipe ainsi que les Îles Salomon changeraient de catégorie six années après son adoption, soit le 13 décembre 2024. La sortie de l'Angola de la liste des PMA a été reportée à février 2024. São Tomé et Príncipe est sortie des PMA le 13 décembre 2024 ; le changement de catégorie des Îles Salomon a été reportée au 13 décembre 2027 (A/RES/77/323). Lors de la revue Triennale du comité des politiques de développement 2024, Angola ne satisfaisait plus aux critères des PMA.

(2) Le Guyana et le Panama ont dépassé le seuil de revenu élevé en 2022. En vertu des règles du CAD relatives à la révision de la liste, s'ils se maintiennent dans la catégorie des pays à revenu élevé jusqu'en 2026, il sera proposé de les retirer de la liste lors du réexamen qui est prévu en 2027.

(3) Le CAD discutera de la décision de retirer Montserrat de la liste lors du réexamen prévu en 2027.

(4) Le CAD a approuvé le fait que Nauru soit retiré de la liste des bénéficiaires de l'APD, mais a décidé de reporter la date d'effet de ce retrait au 1er janvier 2027.

(5) En juillet 2021, la Banque mondiale a temporairement sorti le Venezuela de la classification des pays, dans l'attente de la publication de statistiques révisées sur ses comptes nationaux. Son placement dans la Liste est une estimation.

* Pays et territoires ne figurant pas dans classification des pays en fonction de leur revenu établie par la Banque mondiale. Leur placement sur la Liste est une estimation.

Note : Les indications PFR, PRITI, PRITS et PRE apparaissent après certains noms de pays : se référant à la dernière classification des pays en fonction de leur revenu, établie par la Banque mondiale, elles figurent après les pays les moins avancés (PMA), et les pays à revenu élevé qui ne remplissent pas encore les critères pour être retirés de la Liste. Pour l'exercice 2024 en cours de la Banque mondiale, les pays à faible revenu (PFR) sont définis comme ceux dont le RNB par habitant, calculé selon la méthode de l'Atlas de la Banque mondiale, est inférieur ou égal à 1 135 USD pour 2022 ; les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (PRITI) sont ceux dont le RNB par habitant est compris entre 1 136 USD et 4 465 USD ; les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (PRITS) sont ceux dont le RNB par habitant est compris entre 4 466 USD et 13 845 USD ; les pays à revenu élevé (PRE) sont ceux dont le RNB par habitant est supérieur à 13 845 USD.